

PACTE
» LOI
D'ORIENTATION
& D'AVENIR
AGRICOLES

CONCERTATION POUR LE PACTE ET LA LOI D'ORIENTATION ET D'AVENIR AGRICOLE

Fiche préparatoire à la concertation en groupe de travail

Orientation et formation

**Panorama des diplômes et diplômés de l'enseignement
(agricole et éducation nationale)**

**dans le champ de la production agricole et de la
transformation**

**(volumétrie apprenants, insertion, origine socio-
professionnelle des apprenants en formation initiale)**

Définition

Les ministères de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, de la transition écologique et de l'éducation nationale proposent une centaine de diplômes relatifs aux secteurs de la production et de la transformation. Les diplômes retenus pour les effectifs présentés relèvent du domaine de la production agricole au sens large et incluant les diplômes de l'agroéquipement, de la production végétale et animale, ainsi que ceux de la transformation alimentaire.

Éléments de contexte, tendances passées et situation actuelle

Le tableau annexé à la fiche présente le panorama des diplômes régionaux allant du niveau 3 au niveau 5.

→ **Les diplômes de niveau 3** relèvent d'un premier niveau de qualification d'ouvrier ou d'opérateur. Le MASA propose deux diplômes à ce niveau.

- **le brevet professionnel agricole (BPA)** proposé uniquement par la voie de l'apprentissage et de la formation professionnelle continue et qui vise une insertion professionnelle directe. Il concerne prioritairement des adultes sans qualifications en reconversion professionnelle ;
- **le certificat d'aptitude professionnelle agricole (CAPa)** proposé selon toutes les voies de formation avec une visée plus généraliste et s'adressant à un plus jeune public.

En 2022-2023, 627 élèves ont préparé un diplôme de niveau 3 en Centre-Val de Loire, avec un tendance à la baisse. En 2021, 173 apprentis y ont préparé ces diplômes, avec une meilleure dynamique ces dernières années.

→ **Les diplômes de niveau 4** relèvent d'un niveau de qualification intermédiaire d'ouvrier hautement qualifié. Le MASA propose trois types de diplômes à ce niveau.

- **le brevet professionnel** proposé uniquement par la voie de l'apprentissage et de la formation professionnelle continue et qui vise une insertion professionnelle directe ;
- **le baccalauréat professionnel** proposé selon toutes les voies de formation et avec une visée plus généraliste et en lien avec des poursuites d'études ;
- **le certificat de spécialisation** proposé uniquement par la voie de l'apprentissage et de la formation professionnelle continue qui correspond à une qualification centrée sur la maîtrise d'activités techniques spécifiques qui requièrent des savoirs, savoir-faire, gestes et comportements professionnels spécialisés.

En 2022-2023, en région, près de 850 élèves ont préparé un diplôme de niveau 4 dans les secteurs de la production et de la transformation. En 2021, 255 apprentis y ont préparé ces diplômes.

→ **Le diplôme de niveau 5** est le brevet de technicien supérieur et il est proposé selon toutes les voies de formation.

En 2022-2023, dans les établissements régionaux, 365 élèves ont préparé les spécialités de ce diplôme en lien avec la production et la transformation. En 2021, 282 apprentis y ont préparé ces diplômes.

→ **Au niveau national, plusieurs diplômes de niveau 6 existent :**

- les bachelors universitaires de technologie génie biologique, parcours agronomie et parcours sciences de l'aliment, sont des formations délivrées par les IUT des universités ;
- les licences professionnelles, sont des formations des universités ou des établissements de l'enseignement supérieur accrédités. Les lycées agricoles peuvent y contribuer mais ne peuvent pas les porter seuls ;
- depuis peu, certains établissements d'enseignement supérieur agricole privé ont développé des diplômes d'établissements (bachelor), dont certains se sont vu octroyer le grade de licence par le ministère de l'enseignement supérieur.

→ **Au niveau national, l'offre de formation au niveau 7 est large :**




- ingénieurs diplômés des grandes écoles d'agronomie, publique ou privées (les effectifs et principaux secteurs d'activité en primo-insertion des diplômés du MASA sont présentés en annexe). Des parcours d'ingénieur, dans le domaine de l'agronomie, de l'agroalimentaire et des

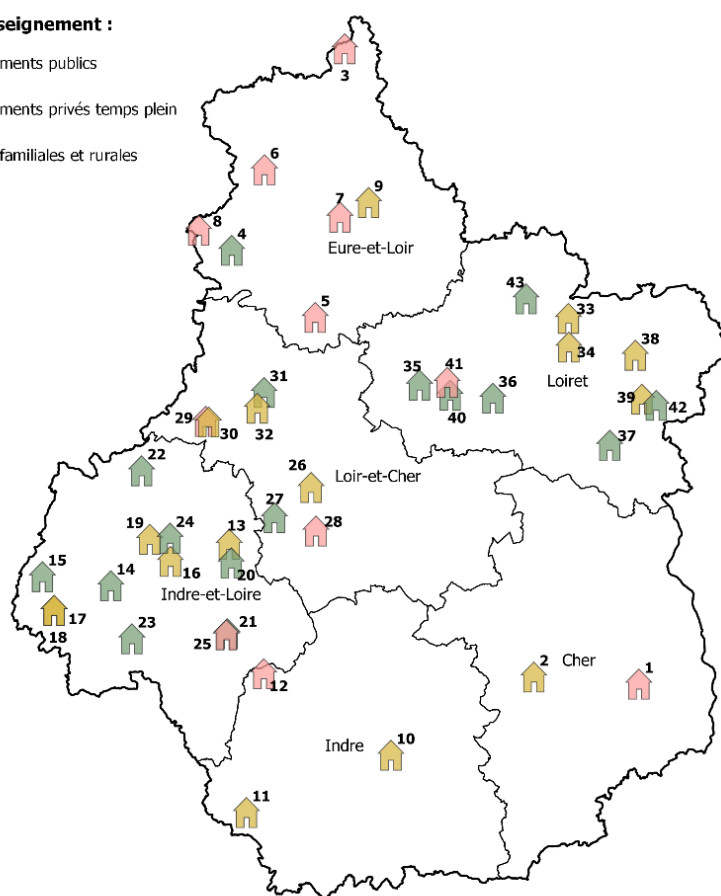
biotechnologies, peuvent également être proposés par des établissements d'enseignement supérieur hors ministère de l'agriculture (écoles et universités) ;

- parcours de master des établissements de l'enseignement supérieur agricole, seuls ou en lien avec des universités ;
- diplôme d'État de docteur vétérinaire : les diplômés issus des autres pays européens représentent aujourd'hui un nouvel inscrit sur deux à l'ordre national des vétérinaires. Afin de répondre aux besoins territoriaux, à l'horizon 2030, avec l'augmentation annoncée des promotions des 4 écoles nationales vétérinaires et l'agrément à la rentrée 2022 de l'École vétérinaire privée d'intérêt général, UniLaSalle, de Rouen, ce seront 840 vétérinaires par an formés en France qui arriveront sur le marché du travail, soit 75 % de plus qu'en 2017.

→ Au niveau national, l'enseignement agricole porte également une offre de formation au niveau 8 (doctorat, diplômes de vétérinaires spécialistes).

Réseau d'enseignement :

-  Etablissements publics
-  Etablissements privés temps plein
-  Maisons familiales et rurales



Sources : ©IGN - Admin Express, Conception DRAAF Centre-Val de Loire - Avril 2022

Numéro	Nom de l'établissement
1	LEAP de Bengy sur Craon
2	EPLFPA - LEGTA Bourges Le Sollier
3	LPAP Gabriel Bridet
4	MFREO de Beaumont Les Autels
5	LEAP de Nermont - site de Chateaudun
6	LHPP 'Notre Dame' La Loupe
7	LEAP Franz Stock - Mignières
8	LEAP de Nermont - Site de Nogent Le Rotrou
9	EPLFPA - LEGTA Chartres
10	EPLFPA - LEGTA de Châteaoux
11	Exploitation agricole Les Ages - Le Blanc
12	LAP de Saint Cyrán du Jambot
13	LPA Amboise
14	MFREO d'Azay Le Rideau
15	MFREO du Grand Gibet - Bourgueil
16	LPA Chambray Les Tours
17	exploitation viticole Chinon - EPLFPA Tours-Fondettes
18	Antenne de Chinon du CFA de l'Indre et Loire
19	EPLFPA - LEGTA Tours Fondettes
20	MFREO de La Croix en Touraine
21	MFREO du Lochois - Loches
22	MFREO de Neuvy-Le-Roi
23	MFR du Val de Manse - Noyant de Touraine
24	MFREO Rougemont - Tours-Val de Loire
25	LPAP Sainte Jeanne d'Arc
26	Site de Blois - EPLFPA - LEGTA Vendôme Blois Montoire
27	EP des Frileuses à Chaumont sur Loire
28	LEAP de Boissay
29	LEAP Sainte Cécile - Montoire
30	Site de Montoire - EPLFPA - LEGTA Vendôme Blois Montoire
31	MFREO de Saint Firmin des Prés
32	Site de Vendôme - EPLFPA - LEGTA Vendôme Blois Montoire
33	LPA Beauce La Rolande
34	CFA du Loiret
35	MFREO de Chaingy
36	MFREO de Férolles
37	MFREO de Gien
38	Site du Chesnoy du LEGTA Le Chesnoy
39	Site des Barres du LEGTA Le Chesnoy Les Barres
40	MFR de l'Orléanais
41	LP de la Mouillière Orléans
42	MFREO de Sainte Geneviève des Bois
43	MFREO du Pithiverais